



Choisir son prestataire de services en Outplacement

Pascal L Favre
Eva von Rohr
Jacques Bussy

Salon RH Genève
30 septembre 2015



ACF Switzerland

- Fondée en 2004,
- Association à but non lucratif inscrite au Registre du Commerce de Zurich
- Elle regroupe les acteurs principaux en Suisse engagés dans la pratique professionnelle du conseil en développement personnel et organisationnel
- 130 ans d'expérience cumulée!
- Notre engagement: offrir des prestations de qualité supérieure pour des gains de performance réels.



Mäder & Partner
New Placement

OASYS
consultants
& career partners

OTP
Your Partner for Change

pdp

Right
Management
ManpowerGroup

Von Rohr & Associates S.A.
Career Life Cycle Management

LEE HECHT
HARRISON

GRASS

Outplacement

- Service professionnel permettant à une personne partante de s'assurer une nouvelle opportunité de carrière auprès d'un nouvel employeur ou de se mettre à son compte dans un laps de temps raisonnable
- Une gamme complète de services de transition comprenant:
 - Coaching personnalisé
 - Bilan de carrière pour explorer et exploiter son potentiel
 - Outils de recherche et portails de carrière
 - Accès à l'information commerciale et contact avec les réseaux
 - Infrastructure favorisant la recherche d'emploi ou la mise à son compte
 - Réseau international pour une recherche d'emploi au niveau international



Critères clefs pour évaluer la qualité professionnelle:

1. Qualité des consultants qui délivrent le service, (expérience requise, formation, qualifications et d'éthique personnelle)
2. Qualité de la méthodologie et des instruments à disposition et mis en œuvre
3. Système d'assurance qualité et respect des normes établies
4. Transparence dans l'information au client



... mais encore, les «plus ACF»:

- Minimum 5 ans d'expérience en tant que RH ou en fonction dirigeante
- Expérience en change management
- Manuel de travail
- Organisation d'ateliers et de conférences
- Outils d'assessments reconnus
- Au moins 2 consultants (> 50 %) salariés et dédiés à l'outplacement
- Infrastructure adéquate pour les candidat(e)s incl. support administratif, place de travail etc.



Avantages



Pour la personne concernée

- Etre soutenue dans une période difficile
- Remettre sa carrière sur une voie viable offrant un nouveau défi professionnel
- Accélérer l'accès à une nouvelle source de revenu grâce à une nouvelle activité professionnelle

Pour l'entreprise

- Aligner ses effectifs sans attendre
- Anticiper les coûts d'une séparation
- Responsabilité sociale
- Sauvegarder, voire rehausser sa réputation d'employeur de choix



Les autres services...

Dans votre entreprise, il y a

- Ceux qui partent (outplacement)
- Ceux qui restent (team building, change management, etc.)
- Ceux qui évoluent (bilan de carrière, assesement, coaching)



Outplacement ou formation?

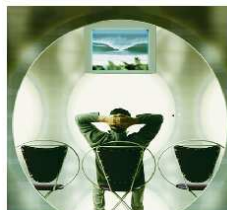
La formation professionnelle est un réel avantage dans une carrière.
Mais est-ce bien le bon moment?

Outplacement

- Le moment privilégié de réorienter et de valoriser sa carrière
- Assurer son employabilité

Formation

- Le moment d'avancer sur l'acquis dans une période stable
- Construire à long terme



Outplacement ou indemnité?

À l'inverse, l'argent dépannera à court terme mais n'apportera pas de solution durable.

Outplacement

- Le moment privilégié de réorienter et de valoriser sa carrière
- Assurer son employabilité
- Prestation non-imposable



Indemnité

- Utilisation rapide pour combler un déficit?
- Traitement fiscal défavorable

Outplacement et recrutement?

Deux activités qui vont de pair mais pas ensemble !



Outplacement = avocat

- Accompagner le candidat, être dédié à lui
- Possibilité de réseauter vers tous les recruteurs



Recruteur = juge

- Sélectionner le meilleur
- Relations de concurrence avec les recruteurs

Conclusion



- L'outplacement est un élément de la transition de carrière au même titre que d'autres services associés (coaching, assessments, etc.)
- La qualité du consultant est primordiale
- L'outplacement nécessite une infrastructure à disposition du candidat
- Les choix entre Outplacement, formation, indemnité
- Outplacement et recrutement ne vont pas de ensemble.
- Notre but, la qualité et le professionnalisme
- Éclairer vos choix d'une prestataire en connaissance de cause

Vos questions et remarques





ACF : Votre Partenaire pour l'employabilité

 **ACF SWITZERLAND**
Association of Personal & Organizational Change Firms